SUD Éducation Alsace

c/o Solidaires - Maison des Syndicats 1 rue Sédillot - 67000 Strasbourg 06 76 96 67 63 ou 07 62 12 25 28 sudeducalsace@no-log.org http://sudeducalsace.info/

Le 29 septembre 2014

Courrier à caractère syndical.

Merci de transmettre aux enseignants de votre école

Piqûre de rappel!

Contrairement à ce que l'on veut vous faire croire dans certaines inspections :

Il n'y a pas d'animations pédagogiques obligatoires.

Vous avez le droit de choisir les 18 heures qui correspondent le mieux à vos envies de formation. Le choix de votre inspecteur ou inspectrice n'est pas le vôtre.

À vous de choisir!

Le bureau de SUD éducation Alsace.